

N/REF : 19/02/2025 9H32 C:262751 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mercredi 19/02/2025 a 9H32

BLOUIN Sébastien

**152 RUE LANGEVIN
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 152 RUE PAUL LANGEVIN AU PEAGE DE VIZILLE
M BLOUIN SEBASTIEN 04 76 78 84 32 OU 06 48 89 42 39
SEBHOME@YAHOO.FR

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/02/2025 A 13H00
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUX USEES EN PASSANT LE
REGARD EXTERIEUR
PRESENCE D'UNE CONTRE PENTE
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 7712901 CAISSE D'EPARGNE DU 28/02/2025 - 241,04 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	219,13	219,13

TOTAL H.T.	219,13
T.V.A. a 10,00%	21,91
TOTAL T.T.C.En EURO	241,04

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Règlement par cheque a réception de facture